PANORAMA DE L'ACTU

Union régionale des associations familiales Grand Est **31 octobre 2026**

LA UNE SOUS LES CAHIERS LA RAGE

(merci de vous intéresser aux liens proposés, dans ce sujet comme dans tout le Panorama)

Un mouvement lycéen hors normes traverse la France (métropole et outre-mer) cet automne et il doit être pris très au sérieux. Dès la rentrée 2026, des mouvements de lycéens sont déclenchés à Mayotte (31 août), en Guyane (7 septembre). Cette même semaine, la métropole est également touchée, près de Rennes (Ille-et-Vilaine), Villeneuve d'Asq (Nord) et Caen (Calvados).

Le 18 septembre, au lendemain d'une grève des enseignants, le Lycée Saint-Exupéry de Créteil (1500 élèves) est bloqué dès six heures du matin. Les lycéens dénoncent le manque de professeurs dans trois matières (maths, français, histoire), l'infirmière était en arrêt et un demi-poste d'assistant social n'était pas pourvu. Le lundi suivant, un cortège de lycéens se rend au Rectorat pour demander un rendez-vous. Celui-ci aura lieu quelques jours plus tard et la délégation obtient en partie satisfaction avec plusieurs nominations. Les élèves ont tout filmé, leur action, leurs slogans, leurs résultats, et diffusé les vidéos sur les réseaux sociaux. Le 29 septembre, les blocages (blocus) touchent des lycées de Saint-Denis (93) où les élèves mettent l'accent sur les inégalités scolaires entre la banlieue défavorisée et la capitale plus privilégiée. Le mouvement prend vite une ampleur nationale, comme dans les lycées de la Vienne et des Deux-Sèvres où les élèves dénoncent leurs conditions d'étude, avec des locaux très dégradés, des classes surchargées, les absences récurrentes d'enseignants, et plus largement le budget de l'Education Nationale, l'absence d'écoute par les pouvoirs publics, la peur pour l'avenir (l'IA dévoreuse d'emplois, le climat, l'extrême-droite). Au 1er octobre, 1027 établissements sont concernés dans toute la France.

Au fil de ce mois, le mouvement lycéen, rejoint par les étudiants, est très loin de s'essouffler, avec le 17 octobre la participation de 800 000 manifestants dans toute la France (selon les organisateurs), journée marquée malheureusement en marge des défilés par de nombreux actes de violences dont les causes factuelles restent en partie à documenter.

Ailleurs en Europe se multiplient les mobilisations de la jeunesse, en Belgique, en Italie, en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Allemagne, en Serbie, en Albanie, avec cependant des objectifs et des revendications propres à chaque pays (le logement, la lutte contre la corruption). D'autres pays ou régions du monde sont aussi concernés (Maroc, Brésil, Chili, Colombie, Pérou, Québec, Etats-Unis, Inde, Sri Lanka, Népal, Philippines, Indonésie, Chine, Madagascar).

La jeunesse existe-t-elle ?

On l'appelle la Génération Z (ou GenZ). Elle est née dans les dernières années du siècle dernier et la première décennie de celui-ci. Elle a connu les attentats terroristes aux Etats-Unis puis en France, subi de plein fouet le dérèglement climatique avec son lot de catastrophes, entre canicules et inondations, a été confinée pendant ses années d'adolescence pour cause de pandémie, a rencontré des inégalités sociales croissantes, jusque dans l'école, qui ne garantit plus l'avenir, a compris que les algorithmes (de Parcoursup à l'IA) n'étaient pas que des amis. La dette publique, dont elle n'est en rien responsable, pèse sur elle directement et la GenZ peut observer partout la dégradation de ses conditions d'étude.

Elle se branche où la prise de conscience ?

La jeunesse mobilisée qui porte un avenir pollué par tant de maux est confrontée à une classe dirigeante qui ne lui parle que de court terme et qui a perdu sa confiance. Face à cela, elle s'est construit une culture, une musique, un langage, des modes d'expression, une identité qui traverse les couches sociales et qui n'a pas de frontières. La jeunesse n'est donc plus seulement un mot et plus seulement une catégorie d'âge. Elle est devenue une force sociale et sa mobilisation est citoyenne, mais de rupture avec un ordre ancien chaotique voire mortifère. C'est ce qu'expliquent les sociologues dans des articles récents : Fabien Truong, Pierre Rosanvallon, François Dubet et Marie Duru-Bellat, Camille Pugny, Sébastian Roché, entre autres… Et surtout, c'est ce qu'expriment les lycéens et lycéennes eux-mêmes et elles-mêmes par leurs écritures de carton. La GenZ peut-elle être entendue ? "Du coup, on vous dit tout" sur HugoDécrypt (27/10).

Pour en savoir plus dans le Grand Est : les étudiants de Sciences Po à Strasbourg, des blessures graves à Mulhouse, à Nancy, les étudiants solidaires.

Faisons confiance à la jeunesse de notre pays

Les Scouts et Guides de France, mouvement catholique de jeunesse et d'éducation poulaire, appellent à écouter la jeunesse, à écouter leur expression et à les associer aux décisions, en particulier dans les établissements scolaires. "sachons donc leur faire confiance, les rendre capables et leur permettre de prendre leur place et leurs responsabilités dans la société qui est la leur, aidons à restaurer cette confiance entre jeunes, adultes et institutions pour contribuer à reconstruire une démocratie". Les Francas, autre association de jeunesse et d'éducation populaire, publie, elle aussi, un communiqué au contenu similaire. Retrouvez également les prises de position du Réseau national des Juniors Associations, dont le communiqué est cosigné notamment par le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne (MRJC), Animafac et le CNAJEP. La Fédération des centres sociaux et socioculturels salue l'engagement de la jeunesse et conclut son communiqué du 7 octobre 2026 par cette phrase : "Ce n'est pas à la jeunesse de retrouver le chemin du cadre démocratique. C'est au cadre démocratique de retrouver le chemin de la jeunesse." Les Petits Débrouillards "expriment leur solidarité avec les jeunes mobilisés, leurs parents et leurs familles, ainsi qu'avec les enseignant-e-s et personnels éducatifs qui les accompagnent. Il y a, derrière cette mobilisation, une question démocratique essentielle : quelle place notre société accepte-t-elle réellement de donner à sa jeunesse ?" Du côté des associations familiales, on lira le communiqué de la Confédération syndicale des familles (1er octobre 2026).

Et si nous arrêtions vraiment !

Du 12 au 16 octobre 2026, l'Uniopss, rejointe par plus de 50 mouvements associatifs, menait une action de communication sur les espaces de solidarité aujourd'hui mis à mal par les restrictions budgétaires. Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle accueillait le 14 octobre deux tables rondes autour de la question "Et si noua arrêtions vraiment ?". La Fédération des associations générales des étudiants (FAGE) a été invitée à y présenter l'expression étudiante, en plein cœur du mouvement lancé par les lycéens. Face à la fatigue démocratique que nous pouvons aujourd'hui déplorer, la parole de la jeunesse est essentielle. La FAGE, selon laquelle la précarité étudiante est "organisée", réclame 10 mesures d'urgence pour la jeunesse.

Au cœur du mouvement lycéen, des pratiques culturelles

Beaucoup de parents entendent pour la première fois parler des battles d'aura. Cette pratique juvénile, aujourd'hui très largement répandue, s'est développée de façon virale depuis 2025, d'abord en Indonésie, puis en Amérique Latine, aux Etats-Unis, et enfin en Europe. Les jeunes se confrontent dans ces batailles de charisme sous les applaudissements de leurs camarades rassemblé(e)s autour d'eux. Les battles sont filmées et ensuite diffusées sur les réseaux sociaux dans le monde entier. Certains proviseurs les ont interdites dans leur établissement. Pendant le mouvement lycéen, des battles se déroulent devant les forces de l'ordre. Dans le même esprit, certains organisent d'autres modes d'expression culturelle : musique, danse, déclamation de textes littéraires, rédaction des cartons…

Le verrou Parcoursup

Elle est au cœur de la mobilisation lycéenne : la plateforme Parcoursup figure parmi les principaux sujets de contestation. Mais comment c'était avant ? Comment rendre les chances d'accès à l'enseignement supérieur plus équitables, moins opaques, moins stressantes ? Que se passe-t-il dans la tête de toutes celles et ceux qui, à la rentrée, se sont retrouvé(e)s sans solution ? Ces articles de l'Etudiant (en liens) apportent des témoignages et des réponses.

Dix ans de rapports de l'Igas sur l'apprentissage

Au cours de ces dix dernières années, l'Inspection générale des affaires sociales a suivi de près la politique publique de l'apprentissage. A travers plusieurs missions de contrôle et d'évaluation, elle en a analysé les effets, avant et après la réforme majeure issue de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Retour sur cette décennie de rapports qui éclaire les enjeux d'une voie de formation devenue incontournable, mais perfectible.

Le couperet tombe pour les missions locales

Les missions locales pour l'emploi et l'insertion des jeunes finissent l'année avec de très mauvaises nouvelles. Les 43 missions locales du Grand Est ont reçu un courrier de la première vice-présidente de la Région leur notifiant la fin du financement régional pour l'année 2026. Une décision annoncée en cours d'exercice budgétaire, alors que les structures avaient déjà engagé des actions à la demande de la collectivité. L'Etat de son côté entend réduire drastiquement son financement en 2027. Ce nouvel effort exigé est incompréhensible pour les dirigeants des unions régionales et nationales alors même qu'il leur est demandé de nouvelles obligations, comme intervenir en amont dans les lycées professionnels. Au moment même où les jeunes descendent dans la rue pour demander une véritable politique publique de la jeunesse, cela leur apparaît comme un contresens, alors que l'on sait que les Missions locales ont un champ de compétences large, non seulement l'emploi mais aussi la formation, l'orientation, la mobilité, le logement, la santé, l'accès à la culture et aux loisirs.

Manifester est un droit. Piller un commerce n'en est pas un.

La Confédération des Commerçants de France rappelle, dans un communiqué du 18 octobre 2026, son attachement au droit de manifester et à la liberté d'expression, qui sont des libertés fondamentales. Mais aucune revendication, quelle qu'elle soit, ne peut justifier la destruction, le pillage ou l'incendie d'un commerce, quel qu'il soit. Les commerçants ne peuvent pas devenir, manifestation après manifestation, les victimes collatérales de violences auxquelles ils sont totalement étrangers.

L'état d'urgence, réflexe ou remède ?

L'état d'urgence est un régime d'exception qui ne figure pas dans la Constitution, à la différence des pouvoirs exceptionnels de l'article 16 et de l'état de siège de l'article 36. Il procède d'une loi ordinaire. Il confère à l'autorité administrative, et non au juge, des pouvoirs qui touchent à la liberté d'aller et venir, à l'inviolabilité du domicile, à la liberté de réunion. Le régime le moins encadré par la Constitution est pourtant celui qui a été le plus utilisé au cours de la V^{ème} République. Le débat sur l'état d'urgence est le lieu où s'affrontent, à chaque crise, les deux conceptions de la démocratie : le règne du nombre face au règne du droit. Quand le premier réclame l'état d'urgence, le second en fixe les bornes. Le juge, dans son indépendance, et les avocats, défenseurs des personnes, restent alors bien les garants et les sentinelles de l'État de droit. Lire l'éclairage de Patrick Lingibé, membre du Conseil national des barreaux.

La crise sociale dans une économie exsangue

La crise sociale vient percuter une économie déjà confrontée à de multiples difficultés : pour les ménages, l'inflation énergétique et la baisse du pouvoir d'achat ; pour l'économie globale, une croissance atone, la hausse des taux obligataires, un endettement public majeur, sur un fond politique instable. L'adoption du budget 2027 s'annonce pour le moins difficile, faute de majorité.



EMPLOI

Diagnostic

Les métiers les plus recherchés en 2026 se concentrent notamment dans l'hôtellerie-restauration, avec plus de 97 100 projets de recrutement pour les aides de cuisine et les employés polyvalents de la restauration et plus de 93 800 pour les serveurs de cafés-restaurants. Le secteur de la santé est également très demandeur, avec près de 69 500 recrutements d'aides à domicile et auxiliaires de vie et près de 62 100 d'aides-soignants. C'est ce qu'indique l'enquête annuelle de France Travail sur les besoins en main d'œuvre.

Anticipation

Comment faire pour rendre ces métiers attractifs ? Pour orienter davantage de jeunes vers la soudure ou la maintenance ? Pour reconvertir les plus âgés ? Et comment anticiper la transition des travailleurs des emplois d'hier vers les emplois de demain ? Carenews, le média des acteurs de l'engagement, vous répond. Industrie, artisanat, bâtiment, maintenance…

Dans ces secteurs, les entreprises racontent toutes la même histoire : elles recrutent, mais ne trouvent pas de travailleurs. Alors même que ces métiers offrent des emplois stables, souvent bien rémunérés et porteurs d'avenir, ils continuent de souffrir d'un déficit d'image et d'une orientation trop tardive. L'enjeu : faire découvrir les métiers techniques dès le plus jeune âge et favoriser des parcours de reconversion.

Prospective

Dans le cadre de ses contributions sur le thème "Comment vivrons-nous en 2050", le Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan a confié à Antoine Foucher, ancien directeur de cabinet de la ministre du Travail Muriel Pénicaud, la rédaction d'un document prospectif intitulé : "Choisir son travail demain". Constatant que le modèle social français est à bout de souffle, il propose à horizon 2050 rien de moins qu'un "nouveau contrat social" autour de trois propositions clés : investir massivement dans les compétences, allonger la durée d'activité et construire une nouvelle protection sociale attachée à la personne.

Les finances publiques françaises abordent les prochaines décennies dans une situation initiale dégradée. En 2025, le déficit public a atteint 5,1 % du PIB et la dette 115,7 % du PIB. Cette situation réduit les marges de manœuvre, alors même que la France devra faire face, au cours des vingt-cinq prochaines années, à des transformations démographiques, climatiques, technologiques et géopolitiques susceptibles d'accroître les besoins d'intervention publique. L'enjeu n'est donc pas seulement de rétablir les comptes publics, mais de déterminer comment retrouver des marges de manœuvre tout en finançant les priorités nécessaires à la préparation de l'avenir. Télécharger le document de travail.

Logement, culture, écrans et IA, solitude, héritage… L'exercice de prospective nationale "France 2035, France 2050" a été lancé en octobre 2025. Il est piloté par deux chefs de chapitre : Constance Rivière, directrice générale du Palais de la Porte Dorée, et Fabrice Aubert, directeur général adjoint de Nexity. Il part d'un constat : les modes de vie des Françaises et des Français se sont transformés plus vite que les cadres collectifs pensés pour les accompagner. C'est la première fois qu'un exercice de prospective de cette ampleur leur consacre un chapitre. À l'horizon 2035, l'urgence est d'agir sur les tendances qui, laissées sans réponse, risquent de creuser durablement les fractures sociales, territoriales et générationnelles. À l'horizon 2050, l'enjeu sera de redéfinir les conditions d'une vie commune soutenable, face à la progression de l'IA, au vieillissement, aux migrations, au changement climatique et aux tensions sur les ressources. Télécharger le focus.

Les évènements du Haut-Commissariat : la réalité du changement climatique (webinaire).

Forte chute des formations de demandeurs d'emploi financées par les régions

En 2025, plus de 271.000 demandeurs d'emploi sont entrés en formation à la suite d'une commande régionale. La diminution, en 2026, des dotations pour les plans régionaux, et leur suppression annoncée l'an prochain, va amplifier la chute de ces formations. "On demande aux parlementaires de se saisir de cette question cruciale", interpelle Valérie Debord, vice-présidente de la Région Grand Est. Sur son territoire, elle annonce que les représentants régionaux se retireront, au niveau local, de l'ensemble des comités pour l'emploi de son territoire ainsi que du Crefop (comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles). "On ne souhaite pas continuer à siéger avec les représentants d'un État qui ne respecte pas ses engagements. Les organismes de formation et les CFA sont dans une situation catastrophique. Si l'appareil de formation disparaît, il ne pourra pas rouvrir demain." L'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) projette de supprimer jusqu'à 867 postes, tandis que 30 centres de formation sur 142 pourraient être fermés, En 2025, l'Afpa avait accompagné 47.700 personnes dans le cadre des programmes nationaux financés par le ministère du Travail et des Solidarités : des jeunes ou des personnes éloignées de l'emploi, dans le cadre des dispositifs "Prépa Compétences", "Déclic pour l'action", ou encore la "Promo 16.18". Lire l'article.

Marché du travail : y-a-t-il une discrimination des seniors à l'embauche ?

Le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans reste inférieur, au niveau national, à la moyenne européenne, selon une étude publiée par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares). Les seniors sont-ils pour autant discriminés lors des processus de recrutement ? Dans un contexte de recul de l'âge de départ à la retraite, les stéréotypes des employeurs sur l'âge semblent persistants. En France, près de la moitié des personnes interrogées en 2024 dans le cadre du baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise craignent d'être victimes d'une discrimination à l'embauche et, pour la moitié d'entre elles, en raison de leur âge.

Deux cadres nationaux structurants contre les discriminations

Lancé en 2023, le premier Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine (PRADO) est arrivé à son terme en mai 2026, après avoir permis la mise en œuvre de 70 % des 80 mesures qu'il portait. Face à la recrudescence des actes racistes, antisémites et des discriminations, le Gouvernement a engagé une nouvelle étape de son action avec le nouveau plan 2026-2029. Le Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations anti-LGBTI+ (2026-2029) est le fruit du travail en commun des associations et des administrations de l'État, avec les contributions du Défenseur des droits et de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, dans une volonté de convergence avec le PRADO. Aujourd'hui, 53 départements sur 101 disposent d'un plan départemental. Les Plans 2026-2029 fixent comme objectif une généralisation du dispositif avec 100% des départements dotés d'un plan avant mars 2027.

La guerre des territoires n'aura pas lieu

Élus, chercheurs et responsables associatifs se sont retrouvés le 17 septembre à Saint-Denis pour la journée nationale de l'Anru (Agence nationale de la rénovation urbaine). Entre le bilan du NPRU (77.000 logements rénovés ou construits, 372 équipements créés), les tensions autour du projet de loi Logement et l'urgence d'adapter les quartiers populaires au changement climatique, les débats ont mis en lumière les défis du futur Anru 3, doté à ce stade de 5 milliards d'euros pour 150 quartiers. Claire Thoury, présidente du Conseil économique, social et environnemental (CESE) a jugé que la cible de 150 quartiers prioritaires annoncée par l'Anru 3 était trop restreinte, au regard de l'ampleur des besoins sur des territoires de plus en plus nombreux. Cédric Van Styvendael, maire de Villeurbanne, de son côté, met en garde contre la tentation d'une "guerre des territoires" opposant banlieues populaires, ruralité et villes moyennes. "Si les quartiers prioritaires doivent rester le cœur du réacteur, l'ingénierie et le savoir-faire développés par l'Anru doivent pouvoir irriguer d'autres territoires fragiles".

TERRITOIRES

Aménagement du territoire : quelles projections pour 2050 ?

Le Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan a publié un rapport sur l'aménagement du territoire d'ici à 2050. S'appuyant sur le plan Freycinet de 1879, axé sur la construction d'infrastructures, le rapport propose un changement de modèle face aux défis du XXIe siècle (changement climatique, ruptures technologiques, contrainte budgétaire...). Lire l'article.

Climat

La Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) a adopté, le 24 septembre 2026, un avis dans lequel elle recommande l'adoption d'une loi-cadre "articulant explicitement les liens entre atténuation, adaptation, protection des écosystèmes et justice sociale". L'avis établit 32 recommandations à même d'inciter les pouvoirs publics mais aussi les entreprises à renforcer leurs actions dans ce sens. Lire l'article.

Participation citoyenne

La participation citoyenne est une pratique démocratique qui consiste à associer les citoyens au processus de décision publique en dehors des élections. Ils peuvent ainsi contribuer à élaborer, mettre en œuvre ou évaluer les politiques ou projets publics qui les concernent. Le point sur les mécanismes de participation citoyenne : un rapport publié le 17 septembre 2026 par la Cour des comptes analyse les dispositifs de participation citoyenne mis en œuvre par l'État.

Un débat public sur un projet de transport d'hydrogène

La Commission nationale du débat public (CNDP) organise et garantit la concertation sur plusieurs projets majeurs de production, de stockage et de transport d'hydrogène bas carbone et renouvelable en France. Le projet HY-FEN constitue l'infrastructure de transport d'hydrogène qui va permettre de rejoindre Fos sur Mer (Bouches-du-Rhône) à Erching (Moselle), soit une distance de plus de 800 km. Le Grand Est est concerné par la partie Nord du projet. La phase de concertation a commencé le 28 septembre 2026 et se terminera le 20 décembre. Des réunions publiques sont organisées localement. Lire par ailleurs le rapport d'activité 2025 de la CNDP.

Territoires d'eau

Seize collectivités ont reçu le 8 octobre 2026 les trophées du label "Territoire d'eau en transition écologique" des mains de Gilles Vincent, président d'Amorce. Ce label, en offrant un référentiel complet, vise à valoriser les actions menées par les services d'eau, souvent méconnues des usagers. La communauté d'agglomération Épernay, Côteaux et Plaine de Champagne (Marne) a ainsi été labellisée, pour un premier niveau de collectivité s'engageant dans la démarche. L'Eurométropole de Strasbourg et le syndicat des eaux de la région messine ont été labellisés dans un second niveau d'excellence. Le Conseil métropolitain du Grand Nancy, dans sa réunion du 24 septembre 2026 a approuvé à l'unanimité le Contrat de territoire Eau et Climat 2026-2029.

Réunis les 8 et 9 octobre 2026, les membres du Conseil d'administration et du Comité de bassin (Rhin-Meuse) ont confirmé plusieurs orientations structurantes pour l'avenir de la ressource en eau : élaboration d'un pacte alsacien pour une irrigation plus résiliente et économe (PAIRE), maintien d'une redevance adaptée aux réalités du monde agricole et renouvellement du Plan Rhin vivant. Trois décisions qui traduisent une même ambition : "anticiper les effets du changement climatique et construire, par le dialogue, des réponses durables pour les territoires".

Après la sécheresse et les épisodes de canicule de 2026, la Collectivité européenne d'Alsace mobilise un soutien exceptionnel de 1 million d'euros pour les exploitations agricoles. En 2027, cette enveloppe permettra de mettre en place un fonds de secours et de renforcer les aides aux investissements en zone de montagne.

LOGEMENT

Une baisse du budget 2026 de MaPrimeRénov'

Le Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), qui pilote MaPrimeRénov', réuni le 14 octobre 2026, a acté la baisse du budget 2026 de son aide-phare, à hauteur de 351 M€. Un énième coup dur pour les ménages, alors que les travaux sur le projet de loi de finances 2027 ne prévoient pas plus d'éclaircies. Pour en savoir plus : lire l'article.

Héritages et donations de biens immobiliers

Entre 2018 et 2023, en France hors Alsace-Moselle (qui relève d'un droit local spécifique) et Mayotte, 702 000 logements ont été transmis en moyenne chaque année, 519 000 par héritage et 183 000 par donation selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (étude publiée le 6 octobre 2026). On note que 63% des bénéficiaires sont déjà propriétaires avant transmission. Lire l'article.

Dans une note thématique publiée le 21 septembre 2026, la Cour des comptes dresse un état des lieux de la fiscalité du patrimoine des ménages et formule plusieurs pistes de réformes. Le patrimoine des ménages français était 5,8 fois plus élevé que le PIB en 2024. L'immobilier occupe une place importante puisqu'il représente environ 60% du patrimoine brut des ménages et constitue donc une part importante de la richesse soumise aux prélèvements. Lire l'article.

Lire également l'analyse juridique de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL) portant sur l'indivision des biens et la gestion des successions vacantes.

Elections des représentants des locataires

Les élections des représentants de locataires se tiendront du 15 novembre au 15 décembre 2026 partout en France. A cette occasion l'USH vous propose un kit de communication à destination des locataires, réalisé en lien avec les associations nationales de locataires.

BUDGET DES FAMILLES

Pauvreté de longue durée : une situation plus fréquente depuis 2008 selon l'Insee

15,4% des personnes vivant dans un logement ordinaire sont en situation de pauvreté en 2024 (contre 12,9% en 2008) selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publiée le 1er octobre 2026. Cette hausse traduit des situations de pauvreté de plus en plus chroniques suggérant un accroissement des difficultés à sortir des situations de pauvreté.

En 2025, les personnes qui vivent une pauvreté de longue durée ne peuvent pas notamment faire face à une dépense non prévue (pour 69,1% d'entre elles), remplacer leurs meubles usés ou abîmés (pour 42,5% d'entre elles), manger des protéines tous les deux jours (pour 28,2% d'entre elles). Lire l'article.

"100 aliments sains à prix coûtant" : la campagne portée par Familles rurales

Alors que les prix des denrées alimentaires ne cessent de grimper, une coalition de 42 associations, emmenées par Familles Rurales, demande que la vente à prix coûtant de 100 aliments sains, bons pour la santé, soit rendue obligatoire dans les grandes surfaces. Une proposition de loi a été déposée en ce sens. Lire l'article et le communiqué de presse.



SANTE

Parcours flip !

La 37e édition des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) s'est déroulée du 5 au 18 octobre 2026. Le 6 octobre a été publiée l'étude Mentalo. Les résultats sont édifiants. Neuf jeunes sur dix ressentent une pression à la réussite scolaire pouvant conduire à une vraie détresse psychologique. Parcoursup arrive en tête des préoccupations pour les lycéens. Les filles sont encore plus angoissées que les garçons par cette plateforme. Et parfois, cette angoisse démarre même avant le lycée. Lire l'article.

Ligne d'écoute

L'association Nightline, qui propose une ligne d'écoute nocturne aux étudiants, publie son deuxième rapport sur la santé mentale étudiante. En France, plus d'un tiers des appels concernent le lien social et la solitude. La ligne d'écoute Nightline est accessible gratuitement et anonymement tous les soirs. Lire l'article.

Le gouvernement a annoncé, le 2 juillet, plusieurs mesures pour la santé mentale des étudiants : un numéro d'écoute gratuit et confidentiel, le 3040, accessible en journée, en complément de la Nightline nocturne, un site national d'information dédié et l'élargissement de la prise en charge des consultations psychologiques**.**

Médecins traitants : comment augmenter leur nombre ?

En 2025, 88,5% de la population adulte, soit 48,7 millions de personnes, disposaient d'un médecin traitant déclaré auprès de l'assurance maladie. 6,3 millions d'assurés n'avaient donc pas de médecin traitant. Seulement la moitié des 100 000 médecins généralistes en exercice recensés en 2024 ont une activité en tant que médecin traitant. La Cour des comptes dresse le bilan du déploiement du dispositif du médecin traitant 20 ans après sa création. La Cour a publié son rapport le 30 septembre 2026. Lire l'article.

Soins : quelle articulation entre assurance maladie et complémentaires santé ?

Dans un contexte de déficit de l'assurance maladie de 15,9 milliards d'euros (Md€) en 2025 qui devrait atteindre sans mesures correctrices 17,7 Md€ en 2029, deux rapports s'intéressent à la façon de mieux articuler l'assurance maladie obligatoire (AMO) et l'assurance maladie complémentaire (AMC). Lire l'article. Voir en liens le premier rapport (mission ad hoc) et le second rapport (IGAS, IGF).

Éthique et neurosciences : où en est-on ?

Les neurosciences font partie des thèmes qui sont soumis à la réflexion des citoyens et des experts lors des états généraux de la bioéthique en début d'année 2026. Quels sont les espoirs placés dans ces neurosciences et quel encadrement juridique les accompagne ? Une vigilance éthique est-elle nécessaire ? Le site Vie publique vous éclaire sur le sujet. Le rapport de synthèse des états généraux de la bioéthique 2026 souligne les risques potentiels de manipulation de l'individu et de contrôle de son comportement liés aux neurotechnologies.

Loi du 21 octobre 2026

La loi du 21 octobre 2026 vise à assouplir la procédure d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux à caractère expérimental. Lire l'article.

Mois sans tabac

Plus d'un fumeur quotidien sur deux (55%) souhaite arrêter de fumer. Pour les aider, Mois sans tabac revient pour sa 11ème édition avec un accompagnement gratuit et personnalisé. Les fumeurs peuvent s'inscrire sur mois-sans-tabac.fr pour relever ce défi de 30 jours sans tabac. Mois Sans Tabac en Grand Est.

Accès aux soins

Le 15 octobre 2026, dans le cadre de la Journée nationale dédiée à l'accès aux soins, France Assos Santé a remis ses premiers Trophées. Quatre initiatives ont été récompensées, dont l'UDAF de la Marne pour son accompagnement de proximité visant à améliorer la santé des personnes en situation de précarité (en 2025, 1 938 accompagnements pour 454 bénéficiaires).**Pour les représentants des usagers**

Au sein des établissements de santé, les Commissions des usagers (CDU) veillent au respect des droits des usagers et contribuent à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge. Retrouvez la synthèse régionale 2026 des rapports d'activité des CDU du Grand Est.France Assos Santé organise un webinaire consacré aux conditions d'un mandat réussi de Représentants des Usagers, propose à l'ensemble des RU siégeant en CDU une formation "Analyser les plaintes et réclamations" (le 10 novembre 2026 à Strasbourg)un groupe d'échanges et d'analyse de pratiques pour les RU en Commissions de conciliation et d'indemnisation (CCI) le 12 novembre en visioconférence, ainsi qu'un groupe d'échanges et d'analyse de pratiques pour les RU en Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), le 18 novembre en visioconférence, une commission de réseau en visioconférence le 25 novembre sur l'intelligence artificielle en santé.**Journée nationale de la qualité de l'air**

A l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air (14 octobre 2026), l'ARS Grand Est rappelle les enjeux sanitaires liés à la pollution atmosphérique. Elle agit aux côtés de ses partenaires, notamment ATMO Grand Est et l'AP3A, pour surveiller la qualité de l'air, sensibiliser les habitants et les accompagner dans le cadre du 4e Plan Régional Santé Environnement.**Psychiatrie**

Être hospitalisé ou suivi en psychiatrie sans son consentement est une situation particulièrement éprouvante pour le patient et ses proches. Pourtant, "sans consentement" ne signifie pas "sans droits". Cet article présente les repères essentiels en 2026.**Coupe-file**

La suppression des frais "coupe-file" facturés par les plateformes de téléconsultation est une avancée pour les usagers, saluée par France Assos Santé.**EN BREF…. MAIS IMPORTANT**

Société civile organisée

Le CESER Grand Est a adopté le 8 octobre 2026 plusieurs documents essentiels :

Protéger ceux qui produisent ici, faire contribuer ceux qui traversent : modernisation et développement du réseau routier régional ;

Tourisme social et solidaire : un modèle à reconnaître, un secteur à soutenir, une utilité et des missions à préserver ;

Développer les entreprises apprenantes : enjeux et leviers pour le territoire régional ;

Contribution à la feuille de route régionale en matière d'intelligence artificielle ;

Réconcilier les citoyens avec la décision publique par la démocratie participative ;

20 indicateurs pour décrypter le Grand Est.

Le 28 octobre, le CESE (national) adoptait son avis "Faire de l'évolution démographique une opportunité pour les politiques publiques" (Rapport annuel sur l'état de la France).

Mois de l'Economie sociale et solidaire

"L'Économie en Mieux", c'est le leitmotiv du Mois de l'Economie sociale et solidaire 2026, que vous retrouverez bien sûr en région, piloté par la CRESS, et avec de nombreuses initiatives, comme à Bar-sur-Aube (10), à Luyères (10), à Etival-Clairefontaine (88), à Neuves-Maisons (54) ou bien encore en Moselle-Est (57)…

L'Unaf, les Udaf et Uraf, *unis pour les familles*